

Plan de lutte de l'école **Saint-Paul-Apôtre** pour un milieu sain et sécuritaire

Portrait de l'établissement primaire

Portrait de la situation de l'école 2020-2021

Suite au questionnaire du Centre de services scolaire de la Capitale administré aux élèves de 3^e à 6^e année, nous pouvons constater que durant les 4 dernières semaines :

- Il y a 86% des élèves lorsqu'ils sont à l'école qui se sentent souvent en sécurité ou toujours en sécurité.
- Il y a 91% des élèves de notre école qui n'ont jamais subi ou ont subi une seule fois de l'intimidation.
- Il y a 82% des élèves de Saint-Paul-Apôtre qui sont prêts à parler d'un problème personnel à un adulte de l'école.

Pourcentage des élèves	Type de violence
98% n'ont jamais subi ou ont subi une seule fois	Violence physique
89% n'ont jamais subi ou ont subi une seule fois	Violence verbale
93% n'ont jamais subi ou ont subi une seule fois	Violence sociale
99% n'ont jamais subi ou ont subi une seule fois	Violence électronique
94% n'ont jamais subi ou ont subi une seule fois	Violence en lien avec la sexualité
100% n'ont jamais subi	Violence en lien avec l'orientation sexuelle

Lieux de paroles et gestes de violence

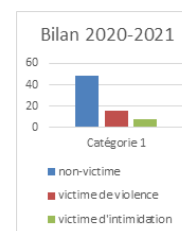
Il y a 27 élèves dans notre école qui ont indiqué avoir subi des paroles et des gestes de violence. Sur les 27 élèves ayant répondu, 85% des actions ont été subies dans la cour de récréation.

Bilan

Non-victime de violence: 48 élèves / 90 élèves

Victime de violence : 16 élèves / 90 élèves

Victime d'intimidation : 8 élèves / 90 élèves



Mesures préventives

- Passation d'un questionnaire provenant du Centre de services scolaire de la Capitale sur le sentiment de sécurité à l'école;
- Rassemblement des élèves par vidéo-conférence pour la remise des certificats de bonne conduite, d'amélioration, de persévérance et d'excellence aux élèves méritants;
- Un signet pour placer dans un livre de lecture sous le thème de l'encouragement a été offert à chaque élève de l'école pour la passation de la 1ere étape;
- Les élèves participent à la vie scolaire et sont fiers de leur sentiment d'appartenance à l'école;
- Le conseil d'élèves aimerait promouvoir les boîtes à messages près du secrétariat et du bureau de l'éducatrice spécialisée au deuxième étage pour que les élèves puissent dénoncer la violence et l'intimidation;
- Poursuite des surveillances aux sorties à 11h30 et 15h15 dans la cour de l'école;
- Surveillance stratégique dans les corridors et durant les récréations par le personnel de l'école;
- Présence de l'éducatrice spécialisée aux récréations;
- Ajout de deux surveillants durant les récréations dans le contexte des bulles classes (Covid-19);
- Promotion de la semaine contre l'intimidation et la violence;
- Sensibilisation auprès des élèves sur la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école par :
 - des animations dans les classes de maternelles à 6^e année
 - un projet collectif affiché dans l'école qui consiste à créer un grand casse-tête rempli de slogans sur l'intimidation;
- Rencontres au besoin en sous-groupes, ou en individuel afin de comprendre et de modifier les comportements amenant à des conflits de la 1^{re} à la 6^e année;
- Thème de l'année : La bienveillance;

- Projet collectif pour construire un arbre à l'aide de papillons;
- Partage régulier d'informations entre la responsable du service de garde, l'éducatrice spécialisée et la direction;
- Conseil d'élèves actif dans l'école: Message de la présidente pour participer à la recherche de décorations de Noël pour embellir notre école durant le temps de fêtes, message du conseil d'élèves via la page Facebook de l'école pour encourager les bons comportements, message pour les thématiques vestimentaires de nos vendredis;
- Comité de la cour d'école qui fait régulièrement des mises à jour sur les pratiques sur la cour, afin de maximiser la sécurité;
- Parcours actif dans le corridor.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Le plan de lutte et le protocole d'intervention sont intégrés à l'agenda, ce qui permet à l'élève et aux parents de pouvoir le consulter en tout temps;
- L'équipe-école s'est engagée à appliquer avec rigueur les règles de vie ainsi que le protocole d'intervention pour contrer l'intimidation et la violence;
- L'équipe-école s'est aussi engagée à l'utilisation commune de l'agenda scolaire.

Mesures qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté

- Prendre connaissance du signalement et évaluer rapidement l'évènement;
- Offrir le soutien et l'accompagnement nécessaires selon le contexte;
- Intervenir auprès de la personne ou des personnes qui intimident;
- Rencontrer les témoins.

Mesures de soutien ou d'encadrement offertes

- Enseigner la résolution de conflits;
- Enseigner les habiletés sociales;
- Développer l'empathie;
- L'amener à réaliser sa part de responsabilité dans le problème;

- Des rencontres de suivis au quotidien des élèves concernés.

Sanction disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif des actes

- Rencontre avec les intervenants
- Manquement majeur
- Suspension interne et externe
- Excuses et gestes réparateurs
- Réflexion écrite
- Rencontre avec un policier-éducateur de prévention
- Changement d'école

Modalités pour effectuer un signalement ou une plainte ainsi que les mesures visant à assurer la confidentialité

- L'élève peut utiliser les boîtes à message près du secrétariat et du bureau de l'éducatrice spécialisée au deuxième étage pour que les élèves puissent dénoncer la violence et l'intimidation;
- Les boîtes à message sont placées de façon stratégique dans l'école pour assurer la confidentialité des élèves;
- L'élève peut demander une rencontre individuelle avec l'éducatrice spécialisée;
- L'élève peut faire l'envoi d'un courriel à son enseignante ou à l'éducatrice spécialisée.

En mettant en place certains moyens, les impacts suivants ont été observés

Les élèves de l'école Saint-Paul-Apôtre dénoncent les gestes de violence et d'intimidation et ils savent que les adultes sont là pour les aider.

La présence de l'éducatrice spécialisée à la plupart des récréations amène une continuité dans les interventions au quotidien;

Le partage des aires de jeux extérieures et l'ajout de bacs à jeux pour chaque classe permet aux élèves d'avoir des récréations agréables et plus organisées.

Ces moyens pour les récréations ont permis de diminuer les conflits lors de celle-ci et des retours en classe.

La participation des élèves lors des situations quotidiennes resserre le sentiment d'appartenance ce qui crée une ambiance paisible dans l'école.

Nous avons constaté que pendant l'année, il y a eu peu de gestes d'intimidation et les cas qui ont été dénoncés ont été rapidement pris en charge via un suivi aux parents de l'élève victime d'intimidation et de l'élève intimidateur.

Recommandation pour l'année prochaine (2021-2022)

- Rencontre du personnel de l'école et du service de garde pour un suivi dans l'utilisation quotidienne de l'agenda;
- Déposer sur la page web le plan d'action de l'école;
- Promouvoir les gestes de bienveillance et d'empathie;
- Afficher à la vue de toutes les valeurs prônées dans le nouveau projet éducatif 2018-2022;
- Évaluer et bonifier les règles de conduite et des mesures de sécurité de l'agenda;
- Mettre l'emphase sur les avantages d'opter pour le civisme;
- Favoriser lorsque c'est possible le parrainage entre grands et petits afin de permettre d'établir un lien de confiance afin de soutenir l'élève à qui ressent le besoin de se confier.